

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le mercredi 7 mai 2014 à 19 heures et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Ronald Bernatchez, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Emond, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour.

2014-05-R4704 Ouverture de la séance

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

2014-05-R4705 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 2.1 Adoption des états financiers au 31 décembre 2013
- 2.2 Adoption du procès-verbal du 2 avril 2014
- 2.3 Adoption des comptes payés et à payer de la période
- 3.1 Parole au public et période de question
- 4.1 Demande utilisation point d'eau à la municipalité de Montcerf
- 4.2 Point d'eau avec municipalité de Bois-Franc
- 5.1 Construction bureau municipal (avis de motion)
- 5.2 Me Jean Trépanier – Cour municipale et choix des avocats
- 5.3 Albatros – demande de soutien financier
- 6.1 Rapport de l'inspecteur municipal
- 6.2 Contrat ouverture chemin hiver (chemin Montcerf)
- 6.3 Lumière rue Cécile
- 6.4 Demande liste détaillée de machinerie (journal)
- 7.1 Parc Masebo
- 8.1 Environnement
- 9.1 Aménagement et urbanisme
- VARIA
 - 1.1 Dossier forestier
- 10. Autres correspondances
- 11. Parole au public et période de questions.
- 12. Levée de l'assemblée

Adoptée.

2014-05-R4706 Adoption des états financiers de 2013

ATTENDU QUE l'auditeur indépendant M. François Langevin, comptable agréé a effectué l'audit des états financiers consolidés de la municipalité d'Egan-Sud au 31 décembre 2013;

ATTENDU QUE la municipalité présente au 31 décembre 2013 un excédent de fonctionnement pour l'année de 27 169\$ ce qui représente un surplus accumulé au 31 décembre 2013 de 384 767\$ avec un montant 150 000\$ qui doit être réservé pour la construction du nouveau bureau municipal et un montant de 46 884\$ de fonds de réserve pour les carrières sablières. Ce qui représente un surplus accumulé après affectation de 187 881\$;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal accepte les états financiers déposés par Monsieur François Langevin CPA auditeur, CA.

Adoptée.

2014-05-R4707 Adoption du procès-verbal de la séance du 2 avril

Il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseiller présent que le procès-verbal de la séance du 2 avril 2014 soit adopté tel que déposé.

Adoptée.

2014-05-R4708 Adoption des comptes payés et à payer de la période

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à émettre des chèques concernant les comptes payables pour un montant de 60 014.60\$.

Adoptée.

ANNOTATION NO : 1

Un contribuable de la municipalité informe les membres du conseil qu'il y a de petits travaux à effectuer au parc Labelle afin de le rendre plus sécuritaire pour les enfants. Les membres du conseil informe le contribuable que ces travaux seront faits dès que possible.

2014-05-R4709 Demande municipalité de Montcerf-Lytton – entente pour utilisation borne sèche.

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud doit installer des bornes sèches sur son territoire afin de se conformer au schéma de couverture de risques ;

ATTENDU QUE la municipalité doit installer une de ses bornes sur le chemin Montcerf et que la municipalité de Montcerf-Lytton en a déjà une sur ce chemin ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud demande à la municipalité de Montcerf-Lytton la possibilité de signer une entente avec eux pour l'utilisation de cette borne sèche.

Adoptée.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller M. Pierre Laramée que lors d'une séance ultérieure, il y aura adoption d'un règlement 2014-019 intitulé :

Règlement d'emprunt décrétant la construction d'un centre administratif municipal au coût de 500 000\$ ainsi qu'un emprunt du même montant pour en acquitter le coût.

2014-05-R4710 Demande de subvention Construction bureau municipal

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud autorise la présentation d'une demande une subvention au MAMROT pour la construction du bureau municipal et confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continu de ce projet.

Adoptée.

2014-05-R4711 Demande de don Albatros

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les membres du conseil présent acceptent de faire un don au montant de 100\$ à Albatros.

Adoptée.

2014-05-R4712 Achat de panneaux de signalisation

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud doit faire l'acquisition de plusieurs panneaux de signalisation pour ses chemins ;

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal a demandé des prix à SignoTech pour ces panneaux ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accepte de faire l'achat de panneaux de signalisation et poteaux au montant de 936.76\$ chez SignoTech.

Adoptée.

ANNOTATION NO : 2

Note au procès-verbal à l'effet d'inclure l'ouverture de la cour du bureau municipal ainsi que la cour au lac Evan pour la patinoire lors du prochain devis pour le contrat d'ouverture des chemins d'hiver.

ANNOTATION NO : 3

Note au procès-verbal à l'effet que la directrice générale soit autorisée à faire paraître un avis public dans un journal afin de demander aux contribuables leur liste d'équipement de voirie qu'ils possèdent afin de constituer un registre pour de futurs travaux de la municipalité.

2014-05-R4713 Démolition du parc Masebo

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte de démolir tous les jeux au Parc Masebo et ne laisser que des tables de pic-nic.

Adoptée.

ANNOTATION NO : 4

Le conseiller M. Patrick Feeny fait un compte rendu de la situation dans le dossier forestier dans la Vallée-de-la-Gatineau.

2014-05-R4714 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit levée. Il est 20 h30.

Adoptée.

M. Neil Gagnon, maire

Mme Mariette Rochon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière